

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE MONTMAGNY

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*, je, soussignée, publie le calendrier des séances ordinaires qui seront tenues par le Conseil municipal de la Ville de Montmagny pendant l'année 2020, à la salle du conseil, sis au 143, rue St-Jean-Baptiste Est à Montmagny, à compter de 20 heures:

\checkmark	20 janvier	\checkmark	13 juillet
\checkmark	10 février	✓	24 août
\checkmark	24 février	✓	14 septembre
\checkmark	23 mars	✓	28 septembre
\checkmark	6 avril	\checkmark	19 octobre
\checkmark	27 avril	\checkmark	9 novembre
\checkmark	11 mai	\checkmark	23 novembre
\checkmark	8 juin	\checkmark	14 décembre
\checkmark	29 iuin		

Fait à Montmagny, ce treizième jour du mois de novembre 2019.

La directrice du greffe, des affaires juridiques et de l'urbanisme,

Karine Simard, avocate

